

Cadre à compléter par l'établissement

**Association de l'Apprentissage
Industriel et Commercial**

Nom de l'établissement (1) : _____

26/30 - Route de Calais

UAI : 0622198C _____

Département : _____

62280 ST MARTIN BOULOGNE

Tel. 03 21 99 06 99 - Fax 03 21 80 32 88

PROCURATION ANNUELLE

Païement des bourses nationales de collège ou de lycée

Année scolaire 2026 / 2027

Si la bourse vous est attribuée, vous pouvez décider qu'elle soit directement versée à l'établissement de votre enfant pour payer la contribution des familles et les frais de restauration scolaire.
Pour cela, **remplissez et signez** cette procuration au représentant légal de l'établissement.

Je soussigné(e) (nom et prénom) : _____

adresse : _____

code postal : commune _____

agissant en tant que (2) : père ☐ ou mère ☐ ou représentant légal de l'enfant ☐

nom et prénom de l'élève : _____

en classe de : _____ pour l'année scolaire 2026 / 2027

autorise

Cadre à compléter par l'établissement

Nom - prénom et fonction du représentant légal de l'établissement... **Monsieur DESCAMPS Philippe, Chef de l'établissement.** _____;

agissant par délégation de l'organisme de gestion, à percevoir en mon nom, le montant de la bourse nationale de collège ou de lycée attribuée à l'élève nommé plus haut.

Cette autorisation implique que le représentant légal de l'établissement :

- donnera décharge de cette somme au comptable public dès versement au compte de l'établissement ;
- me versera par virement bancaire, le solde éventuel de la bourse de l'élève nommé plus haut, après déduction de la contribution des familles et des frais de restauration scolaire à la fin de chaque trimestre.

A _____, le _____

Signature du responsable de l'élève

A Saint Martin Boulogne, le _____

Signature du représentant légal de l'établissement

Cette procuration est à transmettre par l'établissement au service académique des bourses.

(1) Nom, adresse exacte de l'établissement ou cachet de l'association de gestion.

(2) Cocher la case correspondante.